

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE (Produit « Assurance WeLondres » n°5760)



VOS GARANTIES

- FORMULE 1 : ASSURANCE CLASSIQUE
- FORMULE 2 : ASSURANCE PLUS
- EXTENSION : PROTECTION SANITAIRE



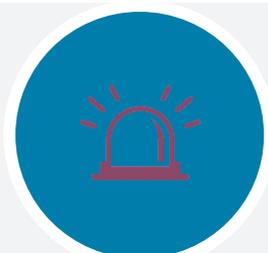
VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL (n° des Conditions Particulières)

.....

**VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS
GARANTIES D'ASSURANCE AVANT VOTRE
VOYAGE ?**

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement.



**VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS
GARANTIES D'ASSURANCE APRES VOTRE
VOYAGE ?**

Pour bénéficier des prestations d'assurance de bagages du présent contrat, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

ASSUREVER

Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



ASSUREVER

Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

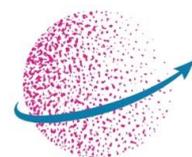
PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE (FORMULES 1 & 2)	
FORMULES 1 & 2 : <ul style="list-style-type: none">Annulation pour motif médicalAnnulation causes dénommées<ul style="list-style-type: none">Dommages graves dans les locaux privés ou professionnelsVol dans les locaux privés ou professionnelsConvocation en tant que témoin ou juré d'assiseConvocation pour une adoption d'enfantConvocation à un examen de rattrapageObtention d'un emploi ou d'un stage rémunéréLicenciement économiqueDommages graves au véhicule 48h avant le départContre-indication de vaccinationAnnulation d'un accompagnant (maximum 4)Mutation professionnelleSuppression et modification des congés payésVol des papiers d'identité	<ul style="list-style-type: none">8 000 € / personne et 40 000 € / événementAucune FranchiseFranchise 30 € / personneFranchise 100 € / personne
FORMULE 2 : <ul style="list-style-type: none">Annulation tout sauf	<ul style="list-style-type: none">Franchise de 10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne et 150 € / dossier
ANNULATION PROTECTION SANITAIRE (EXTENSION AUX FORMULES 1 & 2)	
<ul style="list-style-type: none">Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémieAnnulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température	<ul style="list-style-type: none">8 000 € / personne et 40 000 € / événementFranchise de 10 % du montant des frais d'annulation
BAGAGES (FORMULES 1 & 2)	
<ul style="list-style-type: none">Vol, destruction, perte<ul style="list-style-type: none">FranchiseObjets précieux<ul style="list-style-type: none">FranchiseObjets acquis pendant le voyage<ul style="list-style-type: none">FranchiseRetard de livraison (+ de 24 heures)	<ul style="list-style-type: none">800 € (Formule 1) ou 1 500 € (Formule 2) / personne et 5 000 € / événement30 € / personne50% du capital assuré30 € / personne100% du capital assuré30 € / personne300 € / sinistre
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR / D'ACTIVITE (FORMULE 2)	
<ul style="list-style-type: none">Interruption de séjourInterruption d'activités	<ul style="list-style-type: none">30 000 € / événement100 € / jour (maximum 3 jours)
RETARD DE TRANSPORT (FORMULE 2)	
<ul style="list-style-type: none">Retard de transport >4h :<ul style="list-style-type: none">De 4h à 8hSupérieur à 8h	<ul style="list-style-type: none">50 € / personne100 € / personne

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre conseiller voyages.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages